

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : Les super-flics inventent des aveux

[CHARLEVILLE-MÉZIÈRES](#)

Les super-flics inventent des aveux

Réagir
Envoyer
Imprimer

Deux policiers du SRPJ de Reims ont reconnu devant un juge de Charleville-Mézières avoir écrit de leur propre main des aveux qu'ils ont par la suite attribués aux personnes qu'ils interrogeaient.

Des policiers convoqués par un juge d'instruction pour être entendus sur la manière dont ils ont mené une série d'interrogatoires, c'est rare. Que ces mêmes policiers finissent par reconnaître avoir inventé des aveux, c'est du jamais vu. C'est pourtant la scène ahurissante qui s'est déroulée le 25 juin dernier dans le bureau d'un juge de Charleville-Mézières : poussés dans leurs derniers retranchements à l'issue d'une interminable confrontation de près de huit heures, deux officiers du prestigieux SRPJ (service régional de police judiciaire) ont admis avoir inventé les aveux de personnes mises en examen qu'ils étaient chargés d'interroger.

Des faits gravissimes

Les faits, gravissimes, remontent au mois d'avril 2004. Trois éducateurs de la Disa, le service départemental d'aide sociale à l'enfance, sont soupçonnés d'agir, dans leur vie professionnelle, sous l'influence d'une secte.

On les suspecte de contrarier le retour de certains enfants dans leurs foyers, d'empêcher parents et enfants de se rencontrer, de refuser des soins aux jeunes placés sous leur responsabilité, de les « soigner » par imposition des mains, etc.

L'enquête, confiée au SRPJ de Reims, est très rapidement ébruitée dans la presse. Ce battage médiatique constitue d'ailleurs, on le verra, l'une des « marques de fabrique » des super-flics rémois.

Interpellés, les trois éducateurs, un homme et deux femmes d'une cinquantaine d'années, sont placés en garde à vue pendant 48 heures et mis en examen pour « abus de faiblesse sur mineurs, privation de soins, violences morales et non présentation d'enfants ».

L'une des deux femmes, appartenant non à une secte mais à un inoffensif mouvement de pensée japonais et considérée comme la « tête pensante » du trio, se retrouve même incarcérée à la prison de Châlons, où elle passera plus de trois mois.

Ses deux collègues sont placés sous contrôle judiciaire avec interdiction d'exercer leur profession. Il est vrai que leurs aveux ne laissent place à aucun doute. Seul problème, ils sont tout simplement bidons...

A qui profite le crime ?

Cinq ans après en effet, alors que le dossier n'a pas avancé d'un pouce (et pour cause...), les enquêteurs ont donc fini par cracher le morceau : n'ayant rien pu tirer de probant des trois éducateurs, en dépit d'une garde à vue « musclée » (lire ci-dessous), ces deux officiers ont tout bonnement inventé les aveux qu'ils ne parvenaient pas à leur arracher.

Ces faux ont eu des conséquences dramatiques. Dans le désordre, on peut citer la vie brisée des trois éducateurs, les espoirs déçus des familles manipulées pour porter plainte afin de tenter d'étayer un dossier vide, ou encore l'ambiance délétère qui régnait parmi les collègues des trois malheureux.

Car dans la foulée, la Disa a durant quatre mois fait l'objet d'une enquête fouillée de l'inspection générale des affaires sociales.

Cette dernière tentera même d'établir, en vain, qu'un réseau de détournement de fonds sévissait alors au sein du service, dont les responsables auraient allègrement pioché dans la caisse destinée à indemniser les enfants qui leur étaient confiés.

Bref, pendant des mois, tout le petit monde de l'aide sociale ardennaise à vécu au rythme d'accusations d'autant plus insupportables qu'elles étaient injustifiées.

Reste à savoir si les deux officiers de police judiciaire qui ont commis cet acte ont agi de leur propre initiative, afin de « se faire mousser » sur un dossier hautement médiatique, où s'ils se trouvaient peu ou prou en service commandé (lire ci-contre), avec obligation de résultats...

Jean-Claude ROUSSEL



Agrandir la photo

Les pairs du procureur Francis Nachbar ont fini par dénoncer son goût d'une justice

A lire aussi...

[Sous la pression du procureur Nachbar
Des conditions de garde à vue inhumaines](#)

Haut de page

Article paru le : **4 septembre 2009**

[Envoyer cet article à un\(e\) ami\(e\)](#) [Imprimer cet article](#)

[> Articles sur le même thème](#) [> Articles sur la même localité](#)

Les commentaires (3 commentaires)

Cosmos16 le 4 septembre 2009 à 13h31
 Une des meilleurs Polices de France nous disait-on ! bien joué, jolii "coup" Messieurs (Dames), votre belle image risque d'Être quelque peu ternie. Je ne doute pas que plusieurs Avocats réputés de la région soient déjà à votre chevet. Il serait plus logique qu'ils soient à la porte de votre cellule mais la, c'est une autre histoire.....

pépettedu51 le 4 septembre 2009 à 13h04
 Elle est bien bonne celle-là !!! Mais dans quel monde vivons nous ? Si maintenant on ne peut même plus faire confiance aux forces de l'ordre mais où va-t-on ? Il y a quelque temps M. le ministre de l'Intérieur demandait aux citoyens d'avoir de bonnes paroles pour les policiers...eh ben elle est belle la police française !

french_redneck le 4 septembre 2009 à 12h57
 Voilà qui milite en faveur de la suppression du juge d'instruction (voir par ailleurs) www.lunion.presse.fr/index.php/cms/13/article/346807/ Encore une affaire, une de plus. Censés défendre nos droits, espérons pour eux que leurs droits seront respectés, mais que la sentence sera exemplaire. Et cité en exemple dans les écoles de police!

[» Tous les commentaires](#)

Réagir à cet article

Login (Email) :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :

Cellule Entreprises

Cellule.entreprises@univ-reims.fr

03.26.91.82.53

UNIVERSITÉ DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNES



[Mentions légales](#) [Qui sommes-nous ?](#) [Contactez-nous](#)

Actualités

France/Monde
 Economie
 Champagne
 Politique
 Société
 Faits divers / Justice
 Culture & loisirs
 Sports
 Le Stade de Reims
 CSSA

Votre département

Marne
 Ardennes
 Aisne

Vos villes

Reims
 Charleville-Mézières
 Laon

Communautés

Forums
 Publiez vos photos
 Visitez la galerie photos
 Proposez un événement
 Communiquez vos infos

Services

Agenda
 Guide touristique
 Météo
 Concours
 Programmes télé
 Gérez votre abonnement papier
 S'inscrire sur le site
 S'abonner aux newsletters
 S'abonner aux alertes actu

Petites Annonces

Immobilier
 Automobile
 Emploi
 Emploi local
 Bonnes affaires
 Villégiatures
 Passer une annonce

Annonces légales

Groupe Hersant Média

L'est-éclair
 Libération Champagne
 L'Aisne Nouvelle
 Paris Normandie
 La Provence
 Nice Matin
 Corse Matin
 Var Matin